

LES RÉSIDENCES AKWABA  
NOUVELLE TRANCHE, NOUVELLE CHANCE

40 20 40 45

ALLIANCES  
CÔTE D'IVOIRE

www.alliances.ci

# Fraternité Ivoirien

11 décembre 2018 / N° 16 196 www.fraterniteinfo.ci / Fraternité Mobile #129# (Orange CI) Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €  
PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le gouvernement  
Nierry Tanoah passe la main  
à Abdourahmane Cissé P.11

Intra-african trade fair 2018 au Caire  
**Duncan, porteur d'un message du Président  
Ouattara à son homologue égyptien** P.12

Tentative de retrait de la Can 2021  
à la Côte d'Ivoire

**Un membre  
du comité  
exécutif de la Caf  
désavoue Ahmad** P.22



PHOTO: DR

Gestion des entreprises  
publiques

**L'État va réformer  
le cadre juridique  
de son portefeuille** P.13

Promotion de l'idéal de paix  
de Félix Houphouët-Boigny

Le Forum  
des Houphouëtistes  
lance l'Appel de San-Pedro P.5

2 BIANCO PROUES  
UN NOËL PROMO 30%  
QU'ON VOUEX GIANT  
Du 1<sup>er</sup> au 31 Décembre 2018  
GIANT  
021 24 93 21 - 21 24 93 23  
9 Avenue de la Liberté

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE SOLIDAIRE « SOCIETE SOLIDAIRE »

Le terme des STATUTS et de la DSV sous seing privé il a été constitué en date du 11 JANVIER 2018 une SARL au capital de 1000000 dénommée « SOCIETE SOLIDAIRE » ayant son siège à Dougou Chu 01 BP 2083 ABIDJAN 01, elle a pour objet:

La réhabilitation des bâtiments Restaurant, boulangerie, pâtisserie

Le terme d'une durée de 99 ans avec pour gérant M<sup>r</sup> AJAMI MOHSEN demeurant à COCODY RUE DES ARDINS. Dépôt au greffe du Tribunal de commerce d'Abidjan le 16/01/2018 sous le n° 1504/16/01/2018

MMATRICULATION: RCCM d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2018-B-01847

FC 100057740-46658

ETUDE DE MAITRE KOUAKOU LILIANE S. A. NOTAIRE

ABIDJAN-COCODY, Boulevard de France, Face à la « SIB » Résidence BERGSON, Entrée gauche, 1er Etage

04 BP 2899 ABIDJAN 04, Tél: 224-10-01, Fax: 2244-08-18 E-Mail: L.kouakou@notaire.ci

CONSTITUTION DE LA SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DENOMMEE: « SOBAN-CI »

Aux termes de la DNSV et des Statuts reçus par Me KOUAKOU Liliane S. P., Notaire à ABIDJAN, le 05 Novembre 2018, il a été constituée, une Société Anonyme Pluripersonnelle avec Conseil d'Administration dénommée: « SOBAN-CI ». OBJET SOCIAL: La production, la collecte et le conditionnement de tout produit agricole: « La production de tout type de fruits et légumes; notamment de la banane dessert et de la banane plantain; « La collecte et le conditionnement de tout produit agricole, notamment les fruits et légumes; « L'aménagement et la mise en valeur des terres à usage agricole; « Toute activité en rapport avec la production, la collecte et le conditionnement des produits agricoles; « Toutes opérations financières, bancaires, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement; « La prise de parts ou d'actions, la participation dans d'autres sociétés ou entreprises se rattachant à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes. SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-COCODY, Les Deux Plateaux, Les Feries II, Villa numéro 425,01 BP 12060 ABIDJAN 01, DUREE: 99 ans. CAPITAL: 10.000.000 F CFA divisé en 1.000 actions de 10.000 F CFA, chacune, toutes inscrites et antérieurement portées en numéraire. COMMISSAIRE AUX COMPTES: Titulaire: M. ZIAO Sounein, Expert-comptable du Cabinet « INTERNATIONAL CONSEIL & EXPERTISE », SARL dont le siège social est fixé à ABIDJAN-COCODY, ANGRE 8ème Tranche, allignement Pharmacie 8ème tranche, Villa Duplex numéro 3,23 BP 3796 ABIDJAN 23; Suppléant: Mme SANOGO née CHERIF Adja Sarata, Expert-comptable du Cabinet « FIDUCIAIRE CHERIF SANOGO », SARL dont le siège social est fixé à ABIDJAN-COCODY, RUE DE LA VILLE, Immeuble DANY BOUTIN, 1er Etage, 28 BP 245 ABIDJAN 23. Pour une durée de

DEUX (02) années. PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: M. ADOM Julien; demeurant à SAN-PEDRO, 01 BP 592 SAN PEDRO 01, nommé pour une durée de DEUX (02) années. DIRECTEUR GENERAL: M. KOUAKOU Konan Jean-Noël, demeurant à ABIDJAN-COCODY, nommé pour une durée de DEUX (02) années. DEPOT AU GREFFE: le 30 Novembre 2018, sous le N°27889. RCCM D'ABIDJAN N°: CI-ABJ-2018-B-31152 du 30 Novembre 2018.

Pour avis Le Notaire FC 100057714-46653

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE «SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRICOLE MOUBARAK D'ODIENNE» EN ABREGEE « MOUBARAK SCOOPS » SCOOPS

Aux termes des STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR en date du 04/12/2018, reçu par Maître ASSI Dénié, Greffier en Chef Adjoint; près de la Section de tribunal d'Odienne, il a été constituée la société dont les caractéristiques suivent: Forme: SCOOPS. Dénomination: « SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRICOLE MOUBARAK D'ODIENNE » an abrégé « MOUBARAK SCOOPS »; Objet: La production du café et/ou du cacao, ainsi que d'autres produits agricoles en vue de leur commercialisation; A cette fin, elle peut: Acquérir, installer, utiliser et gérer tous bureaux, entrepôts, magasins et équipements nécessaires à son activité; Assurer à ses membres un approvisionnement en intrants, matériaux, équipements et autres produits nécessaires à l'exploitation agricole; Assurer l'information, l'éducation et la formation des membres; Promouvoir, épargner, etc. ses membres; Et généralement, effectuer toutes opérations (commerciales, civiles, mobilières et/ou immobilières) pouvant être rattachées, directement ou indirectement, à l'objet de la société ou à des objets connexes ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation. Siège Social: Odienne, quartier Central; Durée: 99 ans; Capital Social: 2.000.000 F CFA; Président: M. DIALLLO Ben Zougnahlan, Secrétaire: Général: M. DIARY Souleymane, Dépôt des actes au Greffe de la Section de tribunal d'Odienne, le 04/12/2018, sous le n°66/18, Immatriculée au registre des sociétés-coopératives, sous le numéro CI-ODN-2018-C-171. POUR AVIS LE PRESIDENT FC 100057713-46625

ETUDE DE MAITRE ANOIKON BEURGE Gladys -NOTAIRE

Angle Boulevard Angoulvanti-Avenue Crozet, Immeuble Crozet, Abidjan - Plateau-01.B.P.10.408 ABIDJAN 01; Tél: 224-10-10.23

« CASH-POINT SERVICES CÔTE D'IVOIRE » Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 F de FRANCS CFA, Siège social: ABIDJAN, Commune de Cocody, il Plateau, 1ère tranche, 08 BP 3152 ABIDJAN 08 NOMINATION NOUVEAU GERANT

Aux termes du procès-verbal de décisions extraordinaires de l'Assemblée Unique de la Société dénommée « CASH-POINT SERVICES CÔTE D'IVOIRE » en date du 29 mai 2018, déposés aux minutes de Maître ANOIKON BEURGE Gladys le 31 juillet 2018, il a été décidé la nomination de Monsieur DHOSSA Mawuseh Djogbedi Jess Brice, en qualité de

nouveau gérant; Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce d'ABIDJAN, de deux expéditions de l'acte de dépôt du procès-verbal susvisé, sous le numéro 07240/OTCA/2018 du 17 août 2018 et inscription modificative sous le numéro CI-ABJ-2018-M-07644 du même jour. Pour avis Le Notaire FC 100057722

Etude de Maître MOUSSA FOFANA NOTAIRE BOUAKA Avenue Houphouët BOIGNY Immeuble Saison de thé 1er étage 01 B.P. 364 BOUAKA 01 Tel (225) 31 23 8760 E-mail: etudemoussafofana@notaire.ci

CONSTITUTION DE SOCIETE «SOCIÉTÉ IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 3.000.000 FCA DIVISE EN 300 PARTS DE 10.000 CHACUNE SIEGE SOCIAL ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU

Aux termes de la DNSV et des statuts reçus par Maître MOUSSA FOFANA, Notaire à Bouaké en date du 01/10/2018, il a été constituée une société dont les caractéristiques suivent: Forme: S.C.I. Dénomination: S.C.I. NADJENEBAK. Objet: Location; ventes immobilières; gestion de patrimoine; réhabilitation; aménagement; bâtiments et construction. Siège Social: ABIDJAN-COCODY ANGRE CHATEAU 01 BP 7641 ABIDJAN 01. Durée: 99 ans; Capital Social: 3.000.000 F CFA; ADMINISTRATEUR: MONSIEUR BAKAYOKO ABOUBAKAR. Dépôt des actes au Greffe du Tribunal de commerce d'Abidjan, le 31/10/2018 sous la n°25814, immatriculée au RCCM d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2018-B-28948. POUR AVIS LE NOTAIRE FC 100057726-46619

AVIS DE CONSTITUTION SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE « Maimounat TOURE-N'CHO N. Christophe » Notaire Associée ABIDJAN-PLATEAU, Immeuble «LE JECEDA» TEL: 20 22 14 86 /20 22 74 78/ Fax: 20 22 14 85 CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des Statuts SSP en date du 02 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Nov. 2018, il a été constituée une SARL DENOMINATION: « KEANE LABO SARL » en abrégé «KEANE LAB»; Objet: La vente de matériels de laboratoire. La maintenance et la formation etc... Siège social: ABIDJAN-COCODY Riviera Faya entrée d'Akouedy, Lot 321; lot 31, 01 BP 1913-ABJ 01, Durée: 99 ans, Capital social: 1 000000 F CFA. GERANT Mademoiselle KOUMBE YAH NADEGE. Dépôt au greffe: n°2792 du 29/11/2018. RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31023 au Tribunal de commerce d'Abidjan. POUR AVIS LE GERANT FC 100057739-46664

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE FEDERATION NATIONALE-DES SOCIETES COOPERATIVES DES CULTURES PERENNES EN ABREGEE « COOP-CA FENASCO PERENNES-CI »

Aux termes des statuts sous seing privé, reçus au rang des minutes de Maître KACOU REMI, Greffier en chef, il a été constitué en date du 07/12/2018 une société coopérative dénommée: Fédération Nationale des Sociétés Coopératives des cultures pérennes en abrégé «COOPCA FENASCO-PERENNES-CI» dont le siège est à Anyama Abidjan. TEL: 03 29 69 34 / 85 25 80 45 / 07 27 76 08 / 54 94 93. Le capital social est de 1.000.000 F CFA; Et a pour objet:

la production, la collecte, le stockage, l'achat et la commercialisation de tous produits agricoles, notamment: le café, le cacao, le caoutchouc naturel, noix de cajou, le vivrier, l'élevage, la pêche, la pisciculture. Elle a été enregistrée au registre des sociétés coopératives au tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau le 07/12/2018 sous le numéro: CI-ABJ-2018-B-091. FC 100057738-46663

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE «ASYT HOLDING CI-ABJ-2018-B-14900

Au terme des statuts sous seing privé, déposés au rang des minutes de maître CISSE MAMADOU, Greffier en chef, Administrateur des Greffes et Parquets au Tribunal de Commerce d'Abidjan, il a été constitué une société SARL Unipersonnelle qui a pour activité principale en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger: LA LIVRAISON DE FOURNITURES DIVERSES «PASSIONNERIE DE MARCHÉ -COMMERCE -REHABILITATION -LA PROMOTION IMMOBILIERE -LA GESTION IMMOBILIERE -DIVERS DENOMINATION: ASYT HOLDING SIGLE: A.H

ADRESSE: ABIDJAN COCODY ANGRE CITE VICTORIA VILLA 70 ILOT 12/04 BP 767 ABIDJAN 04 CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 F CFA DUREE: 99 ans GERANT: TOURE ASSIATA SEWELEPAN YENIN Inscription faite au Registre des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Abidjan le 04/09/2018, sous le numéro CI-ABJ-2018-B-14900

POUR AVIS LA GERANTE TOURE ASSIATA SEWELEPAN YENIN FC 100057726-46643

AVIS DE CONSTITUTION CHALLENGE TRANSPORT LOGISTIQUE BARL « CTL »

Aux termes de la DSV et des statuts par acte SSP, enregistrés au CEPICI le 27 Novembre, il a été constitué une SARL Unipersonnelle. Dénomination: CHALLENGE «TRANSPORT LOGISTIQUE BARL « CTL »; Objet: Le Transport poids lourd et léger de marchandises et de personnes, la Logistique, location de véhicules en tout genre et d'engins BTP et Industries, l'Import-export Et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes supérieures de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, La prise en location gérance de tous fonds de commerce, Capital: 1.000 000 F CFA. Siège Social: Abidjan Cocody Angre 7ème tranche. Durée: 99 ans. Gérant: Monsieur BAMBBA IBRAHIM FC 100057725-46641

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE MAROGBEDENI DE KOUBLY «SCOOPS MADEKO

Sulvant actes reçus en date du 08/10/2018 (statuts sous seing privé) par le Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance de Man (Côte d'Ivoire), il a été constituée une société coopérative dénommée MAROGBEDENI DE KOUBLY «SCOOPS MADEKO, pour une

restauration, de stations-services; La production, l'achat, la transformation et la vente en gros et en détail de tous produits agricoles et alimentaires. L'objet social: La représentation commerciale de tous matériels, produits marchands de toutes natures et de toute provenance; L'assistance, le conseil, la formation et l'étude dans le domaine de l'agriculture; Emprunter, donner en hypothèque ou nantir tous biens sociaux; La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe et dans toutes entreprises industrielles ou commerciales; Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement; SIEGE SOCIAL: ABIDJAN-PLATEAU Immeuble « LE JECEDA », 04 BP 1668 ABIDJAN 04; DUREE: 99ans; CAPITAL SOCIAL: 1.000.000 F CFA en numéraire; GERANT: Monsieur MEHMET NURI DIKUS, Directeur de société, demeurant à ANTALYA (TURQUIE), Commune de AKSU, MACUN MAHALLESİ ISMAIL OGAN CO NO: 5 KAT. L'associé unique a la faculté de constituer tous fonds de réserve. Les pièces consécutives de la société ont été déposées au CEPICI, le 28/11/2018, sous le numéro 2787. Ladite société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'ABIDJAN, le 28/11/2018, sous le numéro CI-ABJ-2018-B-30989. Pour avis la gérance et le Notaire FC 100057724-46642

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE «SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRICOLE MOUBARAK D'ODIENNE» EN ABREGEE « MOUBARAK SCOOPS » SCOOPS

Aux termes des STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR en date du 04/12/2018, reçu par Maître ASSI Dénié, Greffier en Chef Adjoint; près de la Section de tribunal d'Odienne, il a été constituée la société dont les caractéristiques suivent: Forme: SCOOPS. Dénomination: « SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRICOLE MOUBARAK D'ODIENNE » an abrégé « MOUBARAK SCOOPS »; Objet: La production du café et/ou du cacao, ainsi que d'autres produits agricoles en vue de leur commercialisation; A cette fin, elle peut: Acquérir, installer, utiliser et gérer tous bureaux, entrepôts, magasins et équipements nécessaires à son activité; Assurer à ses membres un approvisionnement en intrants, matériaux, équipements et autres produits nécessaires à l'exploitation agricole; Assurer l'information, l'éducation et la formation des membres; Promouvoir, épargner, etc. ses membres; Et généralement, effectuer toutes opérations (commerciales, civiles, mobilières et/ou immobilières) pouvant être rattachées, directement ou indirectement, à l'objet de la société ou à des objets connexes ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation. Siège Social: Odienne, quartier Central; Durée: 99 ans; Capital Social: 2.000.000 F CFA; Président: M. DIALLLO Ben Zougnahlan, Secrétaire: Général: M. DIARY Souleymane, Dépôt des actes au Greffe de la Section de tribunal d'Odienne, le 04/12/2018, sous le n°66/18, Immatriculée au registre des sociétés-coopératives, sous le numéro CI-ODN-2018-C-171. POUR AVIS LE PRESIDENT FC 100057713-46625

ETUDE DE MAITRE BOA PATRICIA MARIE CLAUDE, NOTAIRE A ABIDJAN-PLATEAU, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE, IMMEUBLE JECEDA, Entrée C, 2ème étage - Porte 21, B.P. 803 CIBEX 3 ABIDJAN, Tél.: 20 22 50 60/ Fax: 2022 77 54 E-mail: boapatricia\_notaire@hotmail.com LA POSTE DE COTE D'IVOIRE SOCIETE D'ETAT

Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de versement (D.N.S.V) et de la Modification Statutaire en dates respectives des 10 Juin et 27 juillet 2018 de la Société Anonyme avec Conseil d'Administration de LA POSTE DE COTE D'IVOIRE, dont le siège social est sis à Abidjan Plateau, Immeuble Postal 2001, 18ème étage, 17 B.P. 108 Abidjan 17, RCCM: CI-ABJ-1998-B-233921, LA Capital social de LA POSTE DE COTE D'IVOIRE, initialement de 800.000.000 F CFA a été augmenté par incorporation de réserves d'un montant de 4.782.180.000 F CFA pour porter le total capital initial à 5.362.180.000 F CFA. Suite à cette augmentation de capital et à la modification statutaire susvisée en date du 27 juillet 2018, ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'ABIDJAN Daux (02) expéditions de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement; Daux (02) expéditions de l'acte de Modification Statutaire; UNE (01) copie du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier n° CI-ABJ-1998-B-233921 de LA POSTE DE COTE D'IVOIRE; DEUX (02) Imprimés dûment remplis du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (Déclaration de Modification de la Personne Morale M2) de LA POSTE DE

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678

Madame la Présidente du Tribunal de Commerce d'Abidjan convoque tous les créanciers de la société COMPAGNIE AGRO-INDUSTRIELLE POUR L'IMPORT-EXPORT dite CAIMPEX à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 décembre 2018 à 15 heures 30 minutes audit Tribunal aux fins de prendre par vote d'homologation du projet de concordat préventif de la société CAIMPEX. Le Greffier en Chef FC 100057749-46678